

01.07.2015

Pays-Bas : les données actuelles montrent l'ampleur du désastre sur le marché du lait

(Bruxelles, le 1^{er} juillet 2015) Les statistiques 2014 concernant le coût de la production laitière ont été publiées aux Pays-Bas. Après déduction des 3,03 centimes/kilo perçus en guise de subvention, le coût de la production sur l'ensemble de l'année s'élève à 42,24 centimes par kilo de lait. Au travers de la publication de ces données, le DDB (Dutch Dairyman Board, un membre de l'EMB) et le BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft, Bureau d'agriculture et de sociologie agricole) jettent un éclairage essentiel sur le secteur laitier.

En dépit de la baisse du coût de production concomitante à une hausse des prix payés aux producteurs, il n'était pas possible aux producteurs, en 2014, de couvrir le coût de leurs activités. Avec un prix 38,90 centimes par kilo, le différentiel coût-prix en 2014 était porté à 8%. L'année précédente, le coût par kilo de lait était encore de 5% supérieur ; le prix producteur étant alors inférieur d'environ 1,5 centimes. La présidente du DDB, Sieta van Keimpema commente : « Il faut savoir que 2014 passe pour une année caractérisée par des prix relativement élevés. Cependant, même ce niveau de prix n'a pas permis de couvrir les frais. » Elle poursuit en prédisant que de nombreux producteurs laitiers hollandais seraient donc contraints de mettre la clé sous la porte. « La production de lait est une passion et nous adorons notre métier; cependant, la pression financière ne laisse, à beaucoup d'entre nous, d'autre choix que d'abandonner cette activité », explique Sieta van Keimpema en évoquant les conséquences désastreuses engendrées par cette situation de déficit permanent.

Cette pression est encore montée d'un cran en 2015. Les prix payés actuellement aux Pays-Bas avoisinent 25-28 centimes par kilo de lait. La situation est tout aussi critique dans les autres pays européens. En Belgique, les prix oscillent entre 25-26 centimes, la moyenne française se situe autour de 29-30 centimes tandis qu'au Danemark, un prix de 29 centimes par kilo de lait est annoncé. En Allemagne et en Irlande, la conjoncture actuelle n'est pas non plus des plus roses, avec des prix de 26-30 centimes et 28 centimes.

Jusqu'à présent, la Commission européenne ferme les yeux sur le drame qui se joue et refuse de recourir à un instrument de gestion de crise tel que le programme de responsabilisation face au marché (PRM). « De très nombreux éleveurs laitiers partout en Europe paient le prix fort d'une telle passivité qui met en danger la viabilité de tout le secteur laitier en Union européenne. La Commission et les gouvernements doivent déployer immédiatement le PRM. », lance Sieta van Keimpema en enjoignant les responsables à passer à l'action.

Toile de fond :

L'étude des coûts commanditée auprès du BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft, Bureau d'agriculture et de sociologie agricole) conjointement par le Dutch Dairyman Board et le European Milk Board a opéré un relevé des coûts de production du lait aux Pays-Bas. Ce calcul se fonde d'une part sur les données puisées auprès du RICA (réseau d'information comptable agricole) de la Commission européenne. Pour l'extrapolation, en plus de l'indice des prix pour les intrants agricoles et la production de bovins pour la période 2005-2014 (Eurostat), les données économiques relatives aux élevages laitiers spécialisés du réseau des fermes-pilotes néerlandais de 2013 (source : Landbouw economisch instituut, LEI Wageningen) ont été utilisées. Dans le souci de pouvoir intégrer dans les calculs le coût de la main-d'œuvre des indépendants selon leur qualification professionnelle et leurs tâches, le DDB a commandé un rapport d'expert externe. Ce dernier a estimé la valeur du travail de l'éleveur laitier indépendant en s'appuyant sur une formule reconnue d'évaluation de la rémunération des travaux dans le secteur de l'élevage laitier.

Sur la base de cette étude, un indice du marché laitier (MMI) a été mis au point afin de suivre l'évolution actuelle des coûts de production (année de référence 2010 = 100 points). Pour l'année 2014, l'indice s'élève à 107 points. Cet indice est publié chaque semestre et s'accompagne d'un rapport prix/coût. Ce rapport indique la relation entre les prix du lait cru recensés officiellement et versés aux producteurs et les coûts de la production de lait.

Contacts :

Sieta van Keimpema, présidente du DDB & vice-présidente de l'EMB (NL, DE, EN) : +31 (0) 61 21 68000

Silvia Däberitz, chargée de presse de l'EMB (DE, EN) : +32 (0) 2 808 1936

[Le communiqué de presse en PDF](#)

[Fiche d'information](#) contenant les données principales de l'étude

[<<< back](#)